

Améliorer les conditions de travail à l'Insee ?

Recensement : une étude ergonomique intéressante...

L'étude sur l'activité des équipes RP a donné lieu à une restitution par l'équipe d'ergonomes le 9 février à Paris. Cette réunion s'adressait à la direction de l'Insee, à des agents des équipes RP auditées, à des acteurs de l'hygiène et sécurité ministériels (ergonome du MINEFI, médecins de prévention, Inspecteurs Hygiène et Sécurité) et aux organisations syndicales nationales.

Cette étude contribue à une démarche d'Evaluation Préventive Des Risques Professionnels (EPRP) au profit de tous les agents des équipes RP. Il s'agit de satisfaire aux obligations réglementaires qui imposent aux entreprises et administrations l'élaboration d'un « Document Unique » des risques professionnels et des mesures de préventions instituées pour leurs salariés.

Il est bien réducteur de résumer en quelques lignes cette étude, particulièrement riche. Mais nos organisations syndicales souhaitent en souligner quelques points significatifs.

... qui doit déboucher sur des résultats concrets

Les questions de manutention

Les études des « process » de travail des DR sont accablantes de ce point de vue. Que ce soit lors de la réception des formulaires, leur envoi en mairie, le retour des questionnaires, le flashage, le contrôle, la constitution et l'envoi des UT, leur retour, ou Recap, chaque établissement connaît des phases où les personnels ne sont pas normalement protégés contre les risques induits par la manutention.

Après discussion, la direction :

- **s'est engagée à intervenir très rapidement dans les 8 DR où les forces et faiblesses du processus ont été étudiées par les ergonomes.**
- **s'est prononcée pour étendre au plus vite le diagnostic aux autres établissements (signalons par exemple qu'aucune implantation des Dom n'a été visitée par l'équipe d'ergonomes).**

L'organisation des équipes RP

Les ergonomes ont découvert que chaque DR avait librement interprété les « préconisations MAIOL » et s'était organisée à sa guise, y compris au niveau des méthodes de travail. Pour notre part, nous n'en sommes pas surpris.

Le rapport pose le problème sous le terme de polyvalence des agents.

Nous préférons utiliser le terme de poly-activité, qui correspond mieux à un ensemble de tâches réalisées dans le cadre d'une même mission.

Dans certains établissements, tous les gestionnaires réalisent toutes les tâches, assistent aux réunions hebdomadaires des superviseurs, les assistent pour la formation, etc. Dans d'autres, chacun ne réalise qu'une partie des activités diverses du RP. Il existe entre ces deux extrêmes une large palette d'organisations.

Les ergonomes ont souligné dans leur conclusion l'intérêt d'une poly-activité la plus large, à condition qu'elle soit organisée de façon à ne déstabiliser aucun agent.

Sur la manutention comme sur l'organisation, nous serons vigilants quant à l'application rapide des préconisations émises.

Paris, le 29 mai 2006